

Zeitschrift: Acta Tropica
Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band: 24 (1967)
Heft: 2

Artikel: Instituts et Écoles Européens de Médecine et d'Hygiène Tropicales et leur Coopération avec les Pays d'Outre-Mer
Autor: Freyvogel, Thierry A.
Kapitel: L'Institut d'Hygiène Tropicale, Amsterdam ; Département de l'Institut Royal des Tropiques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-311459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Institut d'Hygiène Tropicale, Amsterdam
Département de l'Institut Royal des Tropiques

(Instituut voor Tropische Hygiëne,
 Afd. van het Koninklijk Instituut voor de Tropen)

Adresse : Mauritskade 63 (Laboratoires : 57), Amsterdam.

Directeur : Prof. Dr. O. Kranendonk.

Fondé : en 1912.

Rôle : Recherche et enseignement de médecine et d'hygiène tropicales.

Cet institut est un département de l'Institut Royal Tropical, les deux autres sont les départements d'Agriculture tropicale et d'Anthropologie tropicale. L'intérieur du bâtiment principal contient un grand musée dédié aux civilisations, agricultures et économies des tropiques. Un bâtiment séparé, en voie de construction, est prévu comme logement d'étudiants nationaux et étrangers et pour les lecteurs.

L'Institut Royal Tropical est une institution privée, subventionnée en grande mesure par le Gouvernement néerlandais. Le budget annuel de l'Institut d'Hygiène Tropicale s'élevait, non compris les frais courants, à fl. holl. 930 600.— (frs. s. 1 114 900.—).



Fig. 1. L'Institut Royal des Tropiques à Amsterdam. L'Institut d'Hygiène Tropicale en est un des trois départements. Les deux autres sont le Département d'Agriculture Tropicale et le Département d'Anthropologie Tropicale.

Le Centre Médical de Recherches de Nairobi, une branche d'outre-mer de l'Institut d'Hygiène Tropicale, part d'un budget séparé, participant aux plans de la Direction néerlandaise pour l'Assistance Technique, en se basant sur un budget annuel de fl. holl. 1 400 000.— (frs. s. 1 677 200.—).

Localités : Les laboratoires, ainsi que la bibliothèque du laboratoire d'hygiène, occupent l'immeuble de la Faculté de Médecine de l'Université d'Amsterdam. A côté d'installations de travail pour 15 à 20 chercheurs, de locaux d'animaux d'expérience et abstraction faite des salles de théorie, il contient une section spéciale pour la leptospirose (OMS/OAN leptospira référence laboratoire), ainsi qu'un centre de production de vaccin contre la fièvre jaune. Une clinique pour patients ambulatoires se trouve sur place, servant à la diagnose et au traitement des maladies tropicales et aux vaccinations.

La section générale du bâtiment principal de l'Institut Royal Tropical contient l'administration, la documentation et les installations épidémiologiques (santé publique et nutrition), ainsi que des salles de conférence, de cours d'exercices pratiques. Sont à disposition : les services de bibliothèque (documentation générale concernant les tropiques), de photo-bureau, de langage « laboratoire » et le restaurant.

Organisation : Quatre sections :
1° Hygiène et microbiologie, 2° parasitologie et entomologie, 3° médecine et pathologie, 4° nutrition. Département pour patients ambulatoires. Des lits pour des patients internes sont à disposition à l'hôpital civil voisin et dans d'autres hôpitaux locaux.

Membres honoraires de l'Institut :

N. H. Swellengrebel, dr. nat. phil., dr. med. h. c., professeur de parasitologie (em. professeur),
H. de Rook, dr. med.,
M^{me} J. Bonne-Wepster, dr. med. h. c.,

Personnel permanent :

Santé publique et microbiologie :

O. Kranendonk, dr. med., professeur d'hygiène tropicale,
Directeur,
J. W. Wolff, dr. med., professeur d'hygiène tropicale
(em. professeur),
Chr. Lucasse, dr. med.

Parasitologie et entomologie :

D. J. B. Wijers, dr. med., professeur de parasitologie humaine,
M^{me} H. de Roever-Bonnet, dr. med.,
B. H. Rep, dr. nat. phil.

H. A. van Seventer, drs. nat. phil.,
 M^{lle} K. S. van Joost, drs. nat. phil.,
 H. Kraan.

Médecine et pathologie :

P. J. Zuidema, dr. med., professeur de médecine tropicale,
 A. M. Smit, dr. med.,
 D. L. Leikers, drs. med.

Nutrition :

H. A. P. C. Oomen, dr. nat. phil., drs. med., professeur
 de nutrition tropicale,
 D. M. Blankhart, dr. med., arts.

Centre de recherches médicales, Nairobi :

Th. A. C. Hanegraaf, drs. med., directeur des projets,
 D. Metselaar, dr. med. (virologie),
 J. W. Korten, drs. med. (pathologie),
 A. R. H. B. Verhagen, dr. med. (dermatologie),
 M^{lle} A. Wiersinga, drs. med. (nutrition),
 M^{lle} E. Goedbloed, dr. nat. phil. (parasitologie),
 A. de Geus, drs. med. (médecine interne).

Revues : « Tropical and Geographical Medicine », paraissant trimestriellement en anglais (patronné également par l'Institut de Médecine tropicale, Rotterdam/Leyde, par l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, Anvers, et par la Société néerlandaise de Médecine tropicale).

« Medicus Tropicus », bulletin de correspondance, paraissant bimensuellement, sous le patronage de la Société néerlandaise de Médecine tropicale.

Objets de recherches depuis 1960 : Taxonomie des mouches, leptospirose, immunologie dans la fièvre jaune, toxoplasmose, maladie du sommeil, kala-azar, pian, ankylostomiase, thérapie de la bilharziose, pathologie et épidémiologie par rapport à la nutrition, jugement de l'état de nutrition, composition de la nourriture pour enfants, maladies cardiaques, pancréatiques et hépatiques, lèpre.

Cours :

1^o Cours d'hygiène tropicale (en hollandais) pour postgradués nationaux, environ trois cours par an d'une durée de deux mois chacun.

2^o Cours concernant le développement de la santé et santé internationale (en anglais et en français) pour postgradués de toute nationalité en coopération avec d'autres instituts hollandais et belges ; pendant les années paires à Amsterdam et pendant les années impaires à Anvers. Durée de ces cours : cinq mois et cinq

mois supplémentaires pour le cours du développement de la santé internationale.

Ces derniers cours, ouverts aux participants étrangers ayant plusieurs années d'expérience tropicale, sont alignés aux activités d'outre-mer dans la santé publique. Des bourses de sources diverses sont disponibles. Pour tout renseignement on est prié de s'adresser à la Fondation pour la collaboration internationale des Universités néerlandaises, 27 Molenstraat, La Haye.

3° Cours de parasitologie, d'hygiène et de médecine tropicales pour diplômés par les facultés de médecine et des sciences de l'Université d'Amsterdam.

4° Enseignement concernant des sujets touchant à la santé dans les pays tropicaux ; cours donnés à des experts de la Direction néerlandaise pour l'assistance technique, du Corps de Paix (« Peace Corps »), etc.

Exercices pratiques et travail clinique pour des étudiants gradués de biologie et de médecine ; pour des techniciens (parasitologie et entomologie) et pour des économistes de la vie sociale (nutrition) ; bourses à court terme dans le domaine de la santé tropicale.

Services d'information et de consultation : Informations et consultations données par des spécialistes au Gouvernement et à d'autres institutions nationales, pour des entreprises commerciales et à des particuliers. Consultations temporaires concernant l'outre-mer pour des corporations d'Etat et pour des organisations internationales (OMS/WHO, OAN/FAO). Echange de la documentation visuelle.

Centre médical de recherches, Nairobi.

Le passé des instituts européens prouve suffisamment que les problèmes de médecine et d'hygiène tropicales peuvent être étudiés avec succès dans les laboratoires bien équipés et dirigés en zone tempérée. Les agents des maladies tropicales ne se différencient pas sensiblement de ceux agissant dans des maladies plus universelles et il en est de même pour les expériences animales.

Quant au progrès dans la santé publique, l'Europe elle-même vient de subir l'expérience d'un siècle d'améliorations notables. Celle-ci se prête à des comparaisons. Bien nombreuses sont en effet les tâches susceptibles d'être accomplies en dehors des tropiques. Toutefois ceci reste toujours un peu trop théorique ; car il y manque la scène tropicale avec ses populations et réalités changeantes, c'est-à-dire les pièces essentielles du milieu.

Après l'indépendance de l'Indonésie, les plus ardents des savants hollandais, toujours pleins de passion pour les tropiques, ont regretté amèrement la perte de leurs fonctions et la disparition

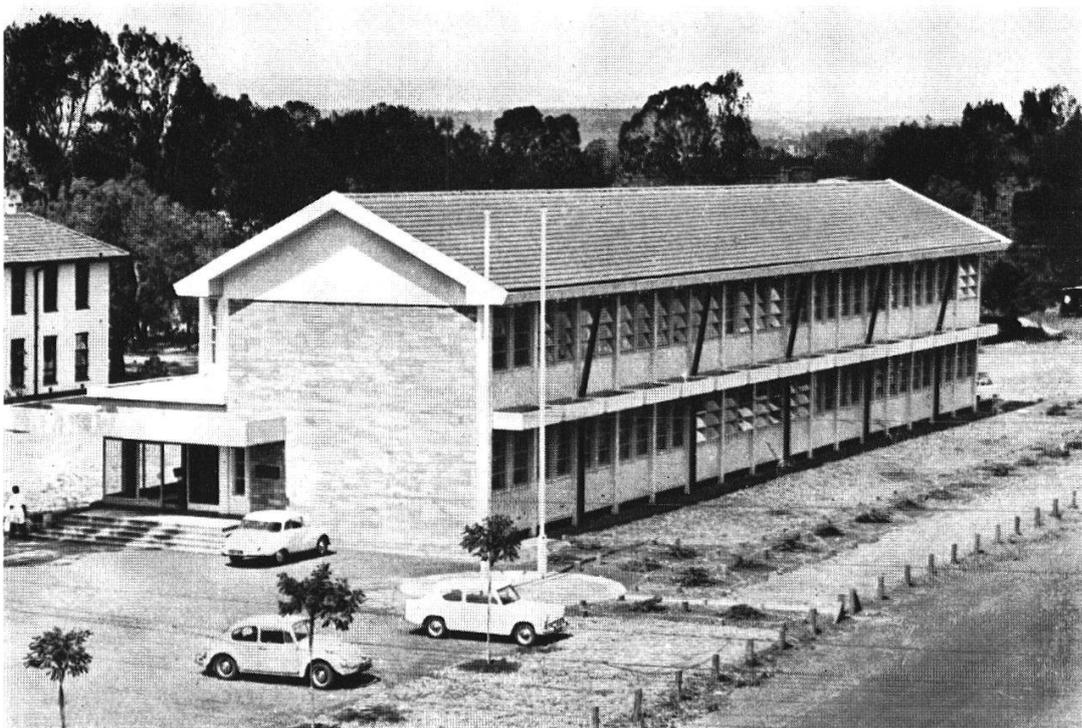


Fig. 2. Centre médical de recherches à Nairobi qui est la section d'outre-mer de l'Institut d'Hygiène Tropicale d'Amsterdam.



Fig. 3. Cérémonie d'inauguration du Centre médical de recherches par Jomo Kenyatta, Président de la République du Kenya, en mars 1967.

de leurs possibilités de recherches. D'autre part on s'est bien rendu compte que la recherche, y compris la recherche médicale, est un instrument de travail indispensable pour le développement socio-économique. Ces arguments ont été bien accueillis par la Direction Néerlandaise de l'Assistance Technique.

Le professeur Kranendonk a été chargé de chercher en Afrique la région propice se prêtant à nos intentions et possibilités, qui promettrait en même temps d'être utile au pays acceptant notre aide. Comme la Hollande est un pays ne disposant que des moyens limités, et étant en outre, pour le moins, ennemi du gaspillage, cette tâche a été exécutée avec beaucoup de prudence. Dans le courant d'une année et après deux voyages de reconnaissance faits avec circonspection, M. Kranendonk a trouvé ce que nous voulions, après s'être assuré également que nous étions les bienvenus.

L'endroit était Nairobi, une ville africaine importante. D'ailleurs le Kenya, comme la partie voisine de l'Afrique Orientale, offrait une grande variété de problèmes de santé. La recherche médicale y était déjà établie et appréciée. Nairobi possède une Faculté de Médecine florissante. Le site du bâtiment en question se trouvait entre le Laboratoire de recherches médicales et l'Hôpital Jomo Kenyatta, c'est-à-dire entre deux institutions centrales et de bonne réputation du Département de la Santé du Kenya.

En mai 1964 une convention a été signée entre le Ministre de la Santé et l'Institut. En mars 1966 le Président Mzee Jomo Kenyatta, à l'occasion de l'inauguration, a bien voulu tirer un cordon et dévoiler une plaque près de l'entrée portant l'inscription : « Medical Research Centre, Department of the Royal Tropical Institute, Amsterdam, Netherlands ».

Entretiens les chercheurs sont arrivés et ont joui de l'hospitalité du Laboratoire de Recherches médicales, déjà complet au moment de l'inauguration. Des recherches en brousse étaient en cours concernant la maladie du sommeil et la kala-azar ; en outre le virologue se trouvait engagé dans des examens de la variole et de la poliomyélite sévissant dans la région.

La composition du personnel reflète plus ou moins les sphères de la maison mère, c'est-à-dire santé publique, microbiologie, parasitologie et nutrition. En principe le centre se consacre surtout à la recherche de la santé publique. L'éducation médicale, à l'exception de la formation de techniciens et spécialistes, ne fait pas partie de ses buts. Cependant, en cas d'invitation, et s'il est compatible avec la tâche principale, c'est-à-dire la recherche, le dit personnel participe à l'enseignement donné aux premières volées d'étudiants y compris les démonstrations. Le docteur Hanegraaf, directeur des projets, et le docteur Metselaar, virologue, ont été

nommés récemment lecteurs honoraires de l'Ecole Médicale, extension Nairobi (Medical School Extension, Nairobi). En plus du personnel régulier, un certain nombre de chercheurs de passage ont l'opportunité de se servir des installations du centre. Ces postes sont réservés d'abord aux chercheurs hollandais ; toutefois des hôtes d'autres nationalités ont déjà été admis. Le rôle primordial du centre consistant en une assistance technique mutuelle, notre intention est d'employer progressivement du personnel africain du Kenya pour notre travail, y compris les recherches. Trois techniciens originaires du Kenya ont été instruits récemment dans la parasitologie à Amsterdam.

Nous sommes entièrement conscients de l'importance de l'intégration et des risques pris dans ces cas. C'est pourquoi notre programme de recherches doit être approuvé et animé par le Département de la Santé du Kenya. Le centre désire coopérer, et il l'a déjà prouvé par l'admission de suggestions du pays et par la poursuite d'initiatives de l'O. M. S. Etant donné qu'il est plutôt difficile d'obtenir un rendement efficace dans la recherche, il faut cependant réserver à nos chercheurs une part raisonnable de liberté.

2 400 000 E. A. sh. (frs. s. 1 395 000.—) ont été investis dans l'immeuble y compris l'équipement et les transports. Le budget annuel présumé ne doit pas être de beaucoup inférieur à cette somme. Les conditions d'emploi des experts au service de la Direction de l'Assistance Technique s'appliquent au personnel travaillant en dehors de la patrie (actuellement 8 personnes) ; le personnel local est soumis aux règles gouvernementales en vigueur au Kenya (48 personnes).

Nous avons tout motif d'être contents avec la construction du bâtiment. Il a une surface de base de 1200 m² et contient un certain nombre de laboratoires plus ou moins grands, bien équipés, et une salle de cours. La plus grande partie des magasins est occupée par des matériaux servant au travail dans le terrain.